

ALCOME poursuit son déploiement opérationnel pour réduire la présence des mégots dans l'espace public. Lancement du programme "communes pilotes"

Alcome est le premier éco-organisme dédié à la réduction des mégots mal jetés. Son objectif est de réduire la présence de mégots abandonnés de 40 % en 6 ans, notamment via la sensibilisation des fumeurs vers l'adoption d'un meilleur geste.

Mercredi 09 mars, Hugo Pezzeta, maire de la Ferté Sous Jouarre, commune de plus de 10 000 habitants en Seine et Marne, acueille la Directrice Générale d'Alcome, Marie-Noëlle Duval, pour officialiser le lancement du programme « Communes Pilotes ».

La commune de la Ferté Sous Jouarre, engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre les mégots abandonnés, contractualise avec Alcome pour amplifier ses actions. Résolument active sur le sujet des mégots, elle participe au programme « Communes Pilotes » d'Alcome.

Lancement du programme « communes pilotes »

Dans le cadre de son déploiement sur l'ensemble du territoire français, Alcome s'appuie sur une méthode de travail articulée autour de 3 piliers : opérations de sensibilisation, mise à disposition de matériels et soutiens financiers au nettoyage des voies publiques selon un barème à l'habitant.

Alcome mènera, en lien avec 6 communes représentatives du territoire français (taille, typologie, organisation des moyens), des projets « terrain » ambitieux visant à tester des initiatives de nettoiement et de sensibilisation des fumeurs au « bon geste ».

Les objectifs de ce programme sont de :

- Permettre la contractualisation entre les communes et Alcome en améliorant si nécessaire le parcours d'inscription sur le site d'Alcome;
- Aider à l'élaboration d'un état des lieux des mégots sur le territoire en sélectionnant les
 « hot spots » pertinents (lieux stratégiques où de nombreux mégots sont mal jetés);
- Mettre en place un plan d'actions agissant concrètement sur la réduction de mégots (mise à disposition de kits de communication, visuels, cendriers de poche et de rue...);
- o Mesurer les résultats et l'efficacité du mode opératoire des dispositifs.

Ainsi, les villes de La Ferté-sous-Jouarre, Grenoble, Rouen, Lalinde et Châlons-en-Champagne, parmi les premières inscrites sur le portail d'Alcome, se sont portées volontaires et ont été sélectionnées par Alcome pour participer à ces expérimentations. Une sixième commune, touristique, est en court de sélection.

Pour Marie-Noëlle Duval, Directrice Générale d'Alcome : « Ce programme servira de « laboratoire expérimental » sur lequel Alcome s'appuiera en vue du développement de ses actions sur l'ensemble du territoire. Alcome explorera avec les communes pilotes retenues les pistes de collaboration les plus prometteuses. L'objectif étant de capitaliser sur l'expertise de ces collectivités et de mesurer

l'efficacité des travaux menés pour atteindre collectivement l'objectif de la REP de réduction de 40% en 6 ans du nombre de mégots abandonnés sur les voies publiques. ».

Poursuite de la structuration de l'équipe et de la fiabilisation des données de la filière

Afin d'assurer comme prévu la montée en puissance progressive de l'éco-organisme, Alcome a recruté récemment une équipe de 5 personnes : une responsable administratif et financier, un responsable des systèmes d'informations, un responsable de la communication, une attachée de direction et un responsable des opérations.

Dans le même temps, Alcome poursuit la consolidation des données de la filière (première en Europe), avec le lancement :

- d'une étude de méthodologie sur le gisement des mégots présents sur l'espace public,
- d'une étude sur le coût de nettoiement des mégots présents sur les voies publiques,
- et d'une étude d'impact global de la fin de vie du mégot tant sur le plan environnemental qu'économique.

Contacts presse – **Alcome /** Vae Solis Communications

Pauline BISQUERT - pauline.bisquert@alcome.eco / +33 6 89 84 90 35

Pierre-Etienne DELFLY - pierre-etienne.delfly@alcome.eco / +33 6 71 62 47 53

Alyona ZAKHARTCHENKO - alyona.zakhartchenko@vae-solis.com / +33 7 50 22 86 40

Florian RIDARD - florian.ridard@vae-solis.com / +33 7 69 59 14 95



RENDEZ-VOUS SUR https://portail.alcome.eco/

ALCOME est un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics en 2021 sur la filière à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) des produits du tabac. Dédié à la réduction des mégots sur la voie publique, la structure a été créée par l'Association des Fournisseurs de Tabac à Fumer (AFTF), British American Tobacco, la Confédération des buralistes, Japan Tobacco International, Philipp Morris International et Seita Imperial Brands. Avec notamment pour priorité de faciliter le "bon geste" des fumeurs, ALCOME compte notamment déployer ses actions par des opérations de sensibilisation nationales et locales, la mise à disposition de dispositifs de collectes adaptés, et un soutien financier au nettoyage et à la collecte des mégots dans l'espace public.

Plus d'informations sur : www.alcome.eco